

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN
2A Rue de la Mer
29 710 POULDREUZIC
 info@cchpb.com

LE MERCREDI VINGT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de PLONEOUR LANVERN, sur convocation de Michel CANEVET, Président.

Etaient présents: BOLZER Claude, BUREL Michel, BUREL Michelle, CANEVET Michel, CARADEC Jean Louis, CHATALIC Ronan, CONAN Solène, CROCQ Jean Luc, DANIEL Huguette, DROVAL Sylviane, KERLOCH Josiane, LANNOU Annie, HUET Elizabeth, LE BERRE Albert, LE BERRE Pierre, LE BLEIS Jean François, LE GALL Thierry, LE GUELLEC Yves, OLIVIER Martine, DANIEL Huguette, PETON Gaby, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUZENNEC Pierre, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, SCUILLER Katell.

Etaient représentés : CALVEZ Jean Luc (pouvoir à Michel CANEVET), COUROT Christine (pouvoir à Martine OLIVIER), COZIC Noël (pouvoir à Solène CONAN), DRAOULEC Pierre (pouvoir à Thierry LE GALL), GLOANEC Pierre (pouvoir à Josiane KERLOCH), SANDRIN Philippe (pouvoir à Gaby PETON), YANNIC Jean Bernard (pouvoir à Pierre PLOUZENNEC).

Absente excusée : LE SCAON Véronique.

Secrétaire de séance : Josiane KERLOCH En exercice : 34 Présents ou représentés: 33
Date de convocation et de transmission : 14 septembre 2017. Votants : 33 Exprimés : 33

Objet 1 : Modification des statuts

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire prend connaissance des modifications à apporter aux statuts à compter du 1^{er} janvier 2018, pour bénéficier de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) bonifiée, et souhaite qu'on prenne le temps d'expertiser ces modifications de statuts, sachant qu'il conviendra de les avoir modifier avant le 31 décembre 2017.

Objet 2-11 Finances et administration générale/Décisions Modificatives Budgétaires 2017/ Budget « Administration Générale » : DM n° 3

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative budgétaire n°3 au budget Administration Générale.

Objet 2-12 Finances et administration générale/Décisions Modificatives Budgétaires 2017/ Budget « Voirie » : DM n°1

Sur proposition de **Philippe RONARCH**, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative budgétaire n°1 au budget Voirie.

Objet 2-13 Finances et administration générale/Décisions Modificatives Budgétaires 2017/ Budget « Activités Economiques » : DM n° 2

Sur proposition de **Christian JOLIVET**, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative budgétaire n°2 au budget Activités Economiques ».

Objet 2-14 Finances et administration générale/Décisions Modificatives Budgétaires 2017/ Budget « ZAE de Pencleuziou » : DM n° 2

Sur proposition de **Christian JOLIVET**, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire adopte la décision modificative budgétaire n°2 au budget ZAE de Pencleuziou ».

Objet 2-2 Finances et administration générale/Fonds de concours Assainissement Collectif

Sur proposition de **Thierry LE GALL**, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire valide le montant des fonds de concours assainissement collectif à solliciter des 3 Communes concernées :

- par la Commune de **POULDREUZIC** : sur l'opération d'extension de réseau Rue de l'école des filles pour un montant de **18 459,80€**
 - par la Commune de **PLOGASTEL SAINT GERMAIN** : sur l'opération de réhabilitation-construction de la station d'épuration pour un montant de **204 674,55€**
 - par la Commune de **PLOZEVET** : sur l'opération d'extension de réseau Rue des mouettes (Tr2) et le lotissement Hameau de la baie pour un montant de **12 689,49€**
-

Objet 2-3 Finances et administration générale/ Aide au ravalement des façades: modification du périmètre de la Commune de PLOZEVET

Sur proposition de **Pierre LE BERRE**, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire décide :

- d'ajourner la proposition de modification du périmètre d'éligibilité à l'aide au ravalement des façades, proposé en accord avec la Commune de PLOZEVET, en attente de l'avis de la commission aménagement et du Bureau Communautaire, pour ce qui concerne une partie de la rue Jules Ferry et de la rue du 11 novembre,

- décide d'étendre le dispositif à une habitation située rue des figuiers.

Objet 2-4 Finances et administration générale/ Lutte contre les frelons asiatiques : renouvellement de la convention avec 2 prestataires

Sur proposition de Pierre PLOUZENNEC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire :

- émet un avis favorable à la poursuite du partenariat avec les deux prestataires pré-cités, pour une année, du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018 : ARQ Services 29 et BUANIC Christophe
- autorise le Président à signer l'avenant à intervenir,
- souhaite que soit engagée une réflexion sur d'autres dispositifs : actions de sensibilisation au piégeage des frelons ou aide à l'acquisition de piège, par exemple.

Objet 2-5 Finances et administration générale/Fonds de Concours Office de Tourisme Intercommunal

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- se prononce sur le versement, à la Commune de PLOZEVET, d'un fonds de concours de 75 454,32€ correspondant aux dépenses de mobilier pour l'installation de l'Office de Tourisme Intercommunal,
- autorise le Président à mandater les sommes à intervenir.

Objet 2-6 Finances et administration générale/Participation du budget Assainissement Collectif (AC) au budget Administration Générale (AG).

Sur proposition de Thierry LE GALL Vice-président délégué, le Conseil Communautaire :

- autorise, en 2017, le virement d'un montant de 100 000€ du budget Assainissement Collectif vers le budget Administration Générale AG,
- inscrit les sommes nécessaires sur chacun des budgets concernés.

Objet 2-7 Finances et administration générale/Création de régies comptables

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne délégation au Président, pour la création de régies comptables, en application de l'article L 2122-22 al 7 du Code Général des Collectivités Locales.

Objet 2-8 Finances et administration générale/ ZAE de Penleuziou : perception d'une participation en remboursement de frais de géomètre

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, demande le remboursement par un futur acquéreur, à la Collectivité, d'une somme de 5 700€TTC, correspondant à la mission de géomètre et mandate le Président pour recouvrer cette recette sur le budget « ZAE de Penleuziou ».

Objet 2-9 Finances et administration générale/ Convention de co-financement dans le cadre de la tranche 2 de BTHD

Sur proposition de Philippe RONARCH, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- autorise le Président à signer la convention de co-financement de la 2^{ème} tranche de travaux, dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit.

- valide le montant de la participation demandée pour la seconde tranche de travaux, soit 1 238 435 €,

- valide l'inscription de la somme correspondante au budget ADMINISTRATION GENERALE de la Communauté de Communes, soit :

- 2 % en fonctionnement représentant des frais de gestion, 24 768.70 €
- 98 % en investissement sous forme de fonds de concours amortissable, 1 213 666.30 €

- valide le versement au Syndicat Mixte MEGALIS Bretagne de 30 % du montant total, à la signature de la convention, soit :

- En fonctionnement : $24\,768.70\text{ €} \times 30\% = 7\,430.61\text{ €}$
- En investissement : $1\,213\,666.30\text{ €} \times 30\% = 364\,099.89\text{ €}$

Objet 3-1 Déchets/Modification des statuts du syndicat mixte SYMEED 29

Sur proposition de Thierry LE GALL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire :

- approuve la modification des statuts du SYMEED 29,

- mandate le Président pour effectuer les démarches nécessaires pour l'exécution de la délibération et sa transmission au SYMEED 29,

Objet 3-2 Déchets/ Convention avec l'éco-organisme DASTRI

Sur proposition de Pierre PLOUZENNEC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention à intervenir avec l'éco-organisme DASTRI.

Objet 4-1 Développement Economique/Convention-cadre économique Région/EPCI

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire décide d'adopter la convention-cadre économique Région/EPCI, jointe en annexe et autorise le Président à la signer.

Objet 4-2 Développement Economique/ Convention Pass Commerce et Artisanat

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- autorise le Président à signer la convention Pass Commerce et Artisanat et à mettre en oeuvre le programme dès validation.
- propose de donner délégation au Bureau Communautaire pour examiner les demandes d'aides.

Objet 4-3 Développement économique/ Dispositif d'accompagnement des entreprises artisanales dans des démarches d'excellence

Sur proposition de Jean-François LE BLEIS, Conseiller Communautaire, le Conseil Communautaire, autorise le Président à mettre en oeuvre le dispositif d'accompagnement des entreprises artisanales dans des démarches d'excellence, et délègue au Bureau Communautaire l'attribution des aides, qu'il conviendra de limiter par bénéficiaire et dans le cadre d'une dotation annuelle à fixer.

Objet 5-1 Assainissement/ Acquisition d'un terrain pour la station de traitement des eaux usées de GOURLIZON

Sur proposition de Thierry LE GALL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire autorise le Président à procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée n°1, section ZN, au lieu-dit « Kerservant » sur la Commune de GOURLIZON et à effectuer toutes les formalités nécessaires et signer les pièces relatives à cette procédure.

Objet 6-1 Personnel/Convention de partenariat avec la CCPBS en matière d'instruction des autorisations du droit du sol

Sur proposition de Pierre LE BERRE, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- autorise le Président à signer la convention avec le Pays Bigouden Sud afin qu'il gère le service instruction ADS, pour le compte de nos Communes, à compter du 1^{er} janvier 2018,
- valide, à effet de cette même date, la suppression du service ADS de notre collectivité, composé de deux instructeurs.

Objet 7-1 Commande Publique/Information sur les marchés conclus

Sur le rapport du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire prend acte du tableau des marchés conclus depuis le 10 juillet 2017.

Objet 8-1 Conseil de développement de QCD : approbation du principe d'adhésion au Conseil de développement et proposition de nouveaux membres

Sur proposition du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire,

- valide le maintien d'un Conseil de développement à l'échelle de la Cornouaille
- donne mandat au Président pour désigner 5 à 10 membres (élus exclus) afin d'intégrer le Conseil de développement.

Objet 8-2 Questions diverses/Compte rendu des Délibérations du Bureau Communautaire du 7 septembre 2017

Sur le rapport du Président, Michel CANEVET, le Conseil Communautaire prend acte des 2 délibérations prises par le Bureau Communautaire, le 7 septembre 2017, sur des décisions qui lui sont déléguées.

Fait et affiché à POULDREUZIC, le 25 septembre 2017.

Le Président,

Michel CANEVET.